

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7454847801

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/3356748>

Cette annonce a été mise en ligne le **6 mai 2026** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**



*28 avenue du Maréchal Foch
49300 CHOLET*

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Maître Nicolas TEXEREAU, en date du 4 mai 2026, à CHOLET.

Dénomination : MAILLOCHON

Forme : Groupement Foncier Agricole.

Siège social : Lieudit Avail 49290 LA TESSOUALLE.

Objet : Le groupement a pour objet :

- L'acquisition, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers à destination agricole, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question, composant son patrimoine. Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. etc.

Durée de la société : 99 années.

Capital social fixe : 1.200,00 euros.

Gérants : Monsieur Fabrice MAILLOCHON et Madame
Elodie MOGINOT épouse MAILLOCHON.
La société sera immatriculée au RCS d'Angers.
Pour avis.
Le notaire.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

David CANTARERO
Directeur de Médialex